



Programme de Renforcement de la lutte contre la corruption Recueil d'articles - Etudiants 2022-2023

Dans le cadre du Programme de Renforcement de la lutte contre la corruption, mis en œuvre par le National Center for State Courts (NCSC) et financé par le Département d'Etat américain et l'Ambassade des Etats-Unis en Tunisie, NCSC ouvre une campagne de sensibilisation et participation à destination des jeunes.

Activité :

En janvier 2023, NCSC ouvrira un appel à articles destiné aux étudiants pour la compilation et publication d'un recueil sur le thème de la corruption et de la lutte contre la corruption. Les étudiants seront encadrés par un laboratoire de recherche ou un encadrant sélectionné par la faculté.

Les articles seront lus et sélectionnés par une commission mixte composée d'un représentant de chaque faculté de Droit, un représentant de NCSC et deux experts en matière de corruption et de lutte contre la corruption. Les meilleurs articles (3 par thème) seront compilés en un recueil qui sera lancé le 9 décembre 2023, journée internationale de la lutte contre la corruption. Les auteurs des 3 meilleurs articles pour chaque thème recevront un prix (1^{er} prix, 2^{ème} prix et 3^{ème} prix).

Thèmes proposés :

- Les formes de la corruption : favoritisme, conflit d'intérêt et enrichissement illicite (choisir une ou plusieurs formes et analyser les paramètres juridiques et pratiques pour lutter contre cette/ces forme(s))
- Les acteurs de la lutte contre la corruption (choisir un ou plusieurs acteurs et analyser les paramètres juridiques et pratiques pour assurer une action efficace)
- Le rôle et la responsabilité du citoyen en matière de corruption et/ou de lutte contre la corruption (prévention, participation à la dénonciation)
- Le rôle et la responsabilité des administrations publiques en matière de corruption et/ou de lutte contre la corruption.
- L'exonération de sanctions dans le domaine de la lutte contre la corruption
- La digitalisation, un pilier de lutte contre la corruption

Paramètres à suivre :

L'article doit être rédigé sérieusement, de manière publiable et en conformité avec la méthodologie juridique généralement adoptée tout en mentionnant les sources et références utilisés.

Les paramètres sont comme suit :

- Traiter de l'un des thèmes
- Offrir une perspective nouvelle sur un aspect du thème en présentant les lacunes, obstacles et/ou défis du cadre juridique et de son application en pratique ainsi que les solutions qui pourraient être mises en œuvre
- Être rédigés sur 10 pages maximum, police de caractère 12 points, espacement 1,5 lignes.
- Être rédigés individuellement ou collectivement ; pour les articles rédigés collectivement, le nombre d'auteurs ne peut dépasser 4 personnes
- L'article peut être rédigé en Arabe ou en Français.

L'article doit inclure une page de couverture comprenant les informations suivantes :

- Intitulé
- Thème traité (selon la liste des thèmes proposés)
- Nom, université, email et numéro de téléphone du ou des auteurs
- Nom de l'encadrant.e.
- Un paragraphe de 10-15 lignes maximum résumant l'article

La page de couverture ne sera pas prise en compte dans la limite de pages de l'article.

Procédure de participation :

Les étudiants intéressés pour participer au recueil d'articles sont appelés à contacter Mme. Zohra Smaali soit à la faculté ou électriquement sur son adresse : zohra.smaali@fdspt.utm.tn au plus tard le 07/02/2023.

Les participants sont appelés à envoyer au plus tard, le 31 mai 2023, à 19h, heure de Tunis, leurs articles électroniquement à l'adresse : info@ncsc-tn.org, en indiquant « Compétition Articles Corruption ». Seules les soumissions identifiant la compétition dans le sujet de l'email seront prises en compte.

Nombre d'articles et prix :

Pour chaque thème, trois (3) articles seront choisis pour être dans le recueil et les auteurs de ces articles (auteur individuel ou groupe d'auteurs) gagneront les prix suivants :

- 1^{er} prix pour le meilleur article : chèque cadeau de 1500dt
- 2^{ème} prix pour le deuxième meilleur article : chèque cadeau de 1000dt
- 3^{ème} prix pour le troisième meilleur article : chèque cadeau de 500dt

Calendrier :

- 1^{er} février – 31 mai 2023 :
 - Lancement de l'opportunité
 - Phase de rédaction
- Juin – juillet 2023 :
 - Sélection des meilleurs articles

- Août – septembre 2023 :
 - Correction des articles sélectionnés
- Novembre – décembre 2023 :
 - Mise en page et impression du recueil

Note : les auteurs des articles sélectionnés doivent être disponible la période des corrections pour effectuer les ajustements nécessaires.

A propos de NCSC :

NCSC est une organisation non-gouvernementale spécialisée dans l'assistance technique, la formation et les services de technologie visant à renforcer les systèmes judiciaires dans les 50 états des Etats-Unis d'Amérique et dans le monde. Etablie depuis plus de 50 ans à l'initiative des dirigeants des tribunaux américains pour promouvoir un Accès équitable à la justice, NCSC travaille en partenariat avec les bailleurs de fonds, les gouvernements et les organisations nongouvernementales pour renforcer les institutions de la justice et promouvoir l'Etat de droit. NCSC est présent en Tunisie depuis 2016 pour la mise en œuvre de projets financés par le Département d'Etat américain et l'Ambassade des Etats-Unis en Tunisie, en collaboration avec le Ministère de la Justice, les tribunaux judiciaires, le Pôle judiciaire économique et financier, l'Instance nationale de lutte contre la corruption, la Cour des comptes et autres acteurs de la justice et de la bonne gouvernance en Tunisie.